

 MAIRIE DE CAYENNE	<u>Supérieur hiérarchique :</u> Directeur Général des Services Directrice Générale Adjointe Cohésion, Populations et Attractivité (DGA COPA) Directeur du développement Economique et Attractivité Territoriale (DDEAT) <u>Relations fonctionnelles :</u> Relations régulières avec les Directeurs de service Relations fréquentes avec les autres services, Relations avec les organismes externes Relations avec les associations Relations avec les porteurs de projets et les entrepreneurs
Référence : Direction Générale des Services Direction Générale Adjointe Cohésion, Populations et Attractivité (DGA COPA)	
Fonction : Chef(fe) de projet Action Cœur de Ville	<u>Date de mise à jour :</u> Avril 2025

OBJET DE LA FONCTION
Assurer la mise en œuvre, la coordination, l'animation et l'évaluation du programme « Action Cœur de Ville » de la Ville de Cayenne
RELATIONS FONCTIONNELLES
• Relations de travail au quotidien et échanges périodiques avec les services municipaux, acteurs du développement économique et de l'emploi, acteurs du monde associatif et entrepreneurs • Relation de travail renforcé par les services de la DGA EUCV et les services Développement Économique et Qualité et Performance • Représentation de la Ville auprès des partenaires institutionnels
MISSIONS
Au sein de la Direction du développement Economique et Attractivité Territoriale (DDEAT) : vous assurez les missions suivantes : Déploiement de la phase opérationnelle ACV2 • Contribuer à la définition des objectifs qualitatifs et quantitatifs du programme ; • Proposer les partenariats à conclure ; • Définir la stratégie d'intervention ; • Concevoir et rédiger l'ensemble des productions écrites destinées à être contractualisées Phase de déploiement • Mobiliser et animer l'ensemble des partenaires opérationnels et des intervenants de l'opération ; • Veiller à la cohérence des actions et du projet global avec les enjeux et stratégies déclinées par le territoire (PLU, PLHi, SDAC, Contrat de Ville, NPNRU, OPAH RU ...) • Impulser et assurer une articulation dynamique et transversale des services municipaux • Participer à l'émergence et à la conduite des études et projets opérationnels du plan d'action cœur de ville aux côtés des directions services porteurs de la Ville et de l'agglomération dans les domaines de l'aménagement, l'habitat, le transport, la culture, le développement économique et commercial, du numérique, du développement touristique, et de la promotion du territoire. • Contribuer à l'animation du réseau partenarial (Etat, Région, Département, Caisse des Dépôts, Action Logement, Anah, etc.) et à la participation active des services de la Ville et de l'Agglomération • Faire évoluer, adapter, améliorer le projet global et le programme d'actions au fil du temps et en fonction des analyses réalisées • Garantir l'optimisation financière des projets et actions, et assurer pour cela la veille, la prospection active et le suivi des financements extérieurs • Assurer une fonction d'appui et de conseil auprès des instances décisionnelles du maître d'ouvrage

Élaborer la stratégie de concertation avec les habitants et de communication et valorisation du programme, en lien avec le service communication et les outils à disposition et la mettre en œuvre Suivi de la convention et des pièces administratives et financières • Préparation et suivi des instances, réunions, etc..., dont comités de projet • Réalisation / contribution aux fiches-projets et différents supports de présentation des actions et dossiers de demande de subvention et l'ensemble des productions destinées à être contractualisées • Réalisation de benchmarks, notes d'étude/d'enjeux/de proposition • Veille technique sur les appels à projets, les prix et labels, l'innovation au service de la redynamisation du cœur de ville, etc. • Mise en œuvre et suivi des opérations et actions prévues dans le cadre d'Action Cœur de Ville • Veille administrative et réglementaire sur le plan national Action Cœur de Ville et les dispositifs des partenaires • Evaluation des actions au fur et à mesure de l'avancée du programme	
CONDITIONS D'EXERCICE	
Affectation	Direction du développement Economique et Attractivité Territoriale (DDEAT)
Temps de travail	37 heures
Contraintes particulières	- Travail en bureau avec déplacements fréquents sur le territoire - Horaires irréguliers, voire décalés, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. - Disponibilité
COMPETENCES GENERALES	
<u>Savoirs :</u> • Bonne maîtrise des procédures en matière d'urbanisme et d'aménagement, • Maîtrise des outils de la conduite de projets complexes : maîtrise de montages financiers, de rédaction de commande et des outils de pilotage (tableaux de suivi permettant d'éclairer les prises de décision de la collectivité...) • Vision globale des leviers d'action sur les volets de l'habitat, du commerce, des espaces publics et des équipements. • Bonne connaissance des enjeux politiques liés aux projets urbains, • Compétences en matière d'animation/concertation/communication, • Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales (finances publiques, procédures de marché public...), • Qualités rédactionnelles, capacité d'analyse et de synthèse. <u>Savoir-faire :</u> • Inscription dans un processus collaboratif et transversal, • Rigueur, • Capacité d'organisation et d'animation d'un réseau, • Maîtrise des outils bureautiques, notamment des outils Word, Excel... • <u>Savoir-être :</u> • Sens du service public et conscience professionnelle, • Disponibilité, • Leadership : écoute, persuasion, humilité, énergie, diplomatie, • Mobilité mentale : capacité à apprendre et à se mettre en question, rigueur, passage d'une logique à l'autre, • Pragmatisme : organisation personnelle, résistance au stress, culture du résultat, approche pratique, • Ténacité : persévérance, patience, souplesse, capacité à supporter la frustration ou les mises en cause, maintien du cap.	
DIPLOMES ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUIS	

Diplômes, permis et/ou habilitations obligatoires	Niveau Bac + 5 basé sur une formation en : architecture ou géographie, ingénierie, urbanisme, sciences politiques. Les formations hybrides combinant différents aspects des diplômes précités sont valorisées. Permis B obligatoire
Expérience professionnelle	Expérience souhaitée dans le domaine de l'aménagement du territoire et la coordination de projets complexes Connaissance du secteur public, des services de la collectivité et gouvernance et de dialogue avec les élus. Connaissance en méthodologie de projet. Connaissances en matière de Politique de la Ville Bonne culture générale
CADRE STATUTAIRE	
Catégorie	A
Filière	Administrative
Cadre d'emplois	Attachés territoriaux